

# CITÉ DE L'ÉNERGIE – EN ROUTE VERS LE ZÉRO NET

RENCONTRE-ÉNERGIE DU 10 SEPTEMBRE 2026  
COUVET

Stefano Giamboni  
*Ingénieur*

**DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL  
ET DE L'ENVIRONNEMENT (DDTE)**

Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

# Les présentations sont disponibles sur le site internet du SENE

<https://www.ne.ch/themes/energie-et-environnement/energie/energie-espace-des-communes> → Rencontre énergie

## Sommaire

1. Politique énergétique
2. Plan communal des énergies et du climat
3. Subventions pour les communes dans le cadre de la transition énergétique
4. Électromobilité
5. Rencontre Energie

## Rencontre Energie

Les "Rencontre Energie" sont la plateforme d'échange directe entre les communes (au niveau politique et technique) et le service de l'énergie et de l'environnement. Elle sont organisées au grés des besoins.

Voici les supports de présentation des dernières éditions :

 13 juin 2023 - Cortaillod - Mobilité électrique et réseaux de recharge publics - Divers orateurs

 1er juin 2022 - La Tène - Nouvelle obligation des autorités.pdf

 4 mai 2021 - En visio - Minergie et CECB un duo de choc.pdf

 20 oct. 2020 - St-Aubin - Outils pour la comptabilité des communes.pdf

# Programme

**17h00 Message de bienvenue**

M. Eric Sivignon, Conseiller communal, commune de Val-de-Travers

**17h05 Introduction, cadre légal et subventions**

M. Stefano Giamboni, ingénieur, service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

**17h15 Pourquoi devenir une Cité de l'énergie?**

Mme Michelle Monti, direction régionale de l'Association Cité de l'énergie

**17h45 Bons exemples des communes neuchâtelaises**

Expérience d'une commune membre de l'Association Cité de l'énergie, M. Damien Bertschy, délégué à l'énergie, commune de Val-de-Travers

Motivations d'une commune qui souhaite obtenir le label Cité de l'énergie, M. Laurent Amez-Droz, Conseiller communal, commune de Laténa

**18h15 Questions et discussion**

**19h00 Conclusions et remerciements**

M. Stefano Giamboni

Apéritif offert par la Commune de Val-de-Travers



# Message de bienvenue

M. Eric Sivignon, Conseiller communal, Commune de  
Val-de-Travers

# INTRODUCTION

## RENCONTRE-ÉNERGIE

10 SEPTEMBRE 2026  
COUVET

Stefano Giamboni  
*ingénieur*

**DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL  
ET DE L'ENVIRONNEMENT (DDTE)**

Service de l'énergie et de l'environnement (SENE)

# Déroulement de la présentation

- Bases légales et stratégies fédérales et cantonales
- Objectifs énergétiques et climatiques fédéraux et cantonaux
- Plan communal des énergies et du climat
- Membres et Cités de l'énergie du canton de Neuchâtel
- Conseiller-ères Cité de l'énergie dans le canton de Neuchâtel
- Subventions fédérales et cantonales

# Bases légales et stratégies CH

- Loi sur l'énergie (LEne) du 30 septembre 2016
- Perspectives énergétiques 2050+ publiées en novembre 2020
- Stratégie climatique à long terme du Conseil fédéral du 27 janvier 2021
- Loi sur le climat et l'innovation (LCI) du 30 septembre 2022
- Loi pour un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables du 29 septembre 2023

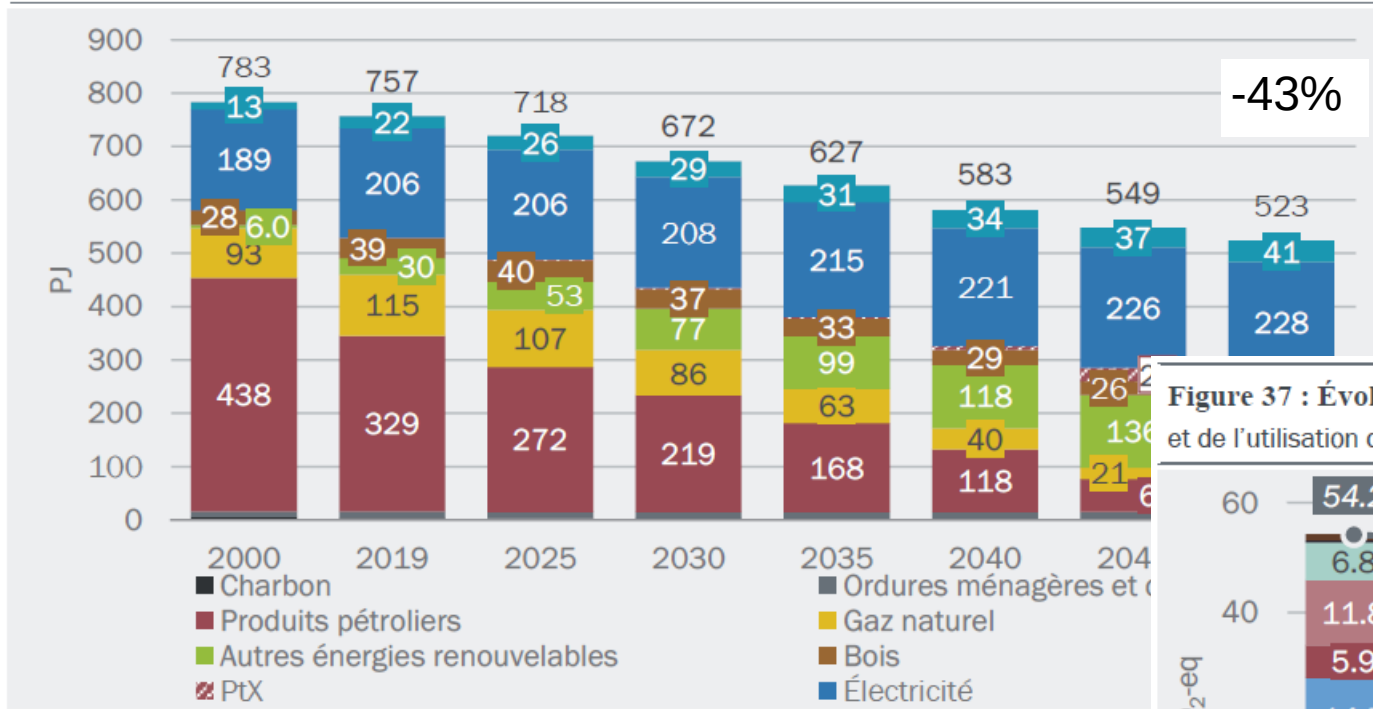
# Bases légales et stratégies NE

- Conception directrice de l'énergie 2015 adoptée par le Grand Conseil le 24 janvier 2017
- Loi cantonale sur l'énergie (LCEn) du 1<sup>er</sup> septembre 2020
- Plan climat cantonal 1 adopté par le Grand Conseil le 24 janvier 2023
- En cours: adaptation de la Conception directrice de l'énergie

# Objectifs énergétiques et climatiques CH

Figure 7 : Évolution de la consommation d'énergie finale par agents énergétiques

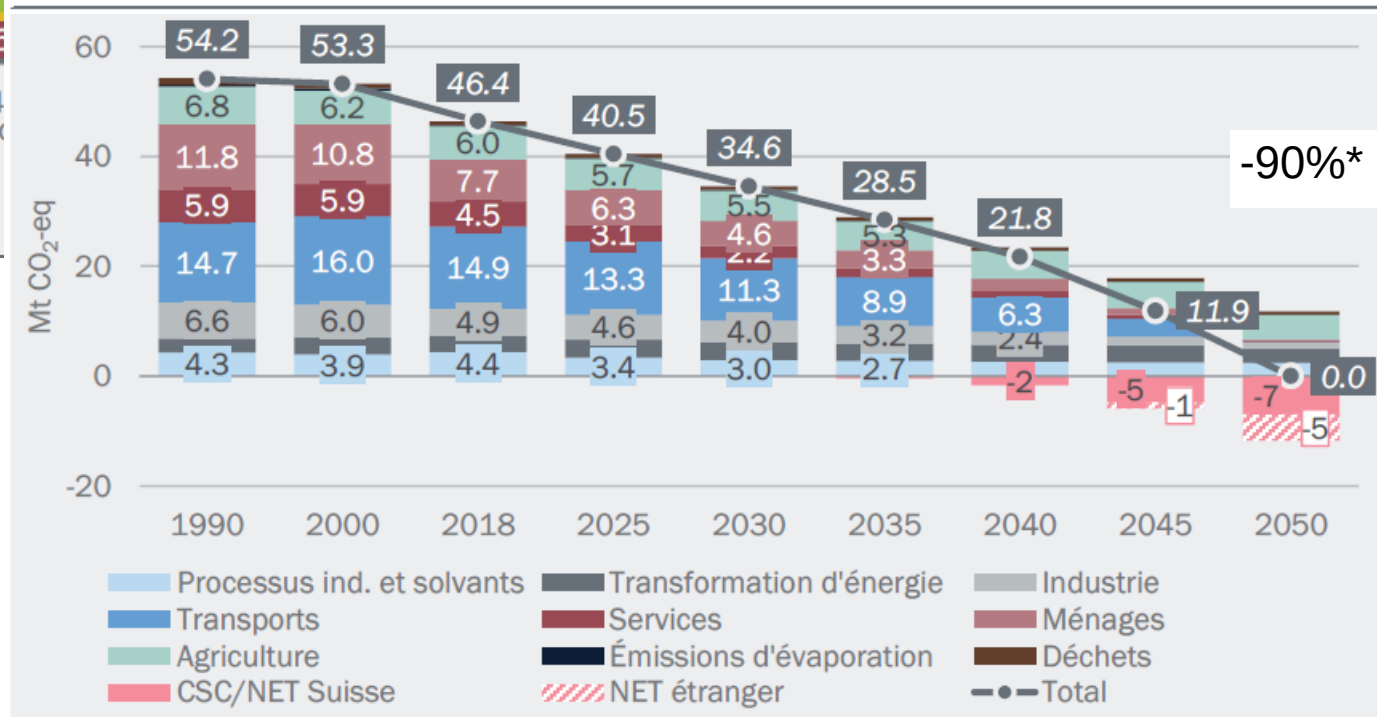
Consommation nationale sans le trafic aérien international, scénario ZÉRO base, en PJ



\* Émissions énergétiques

Figure 37 : Évolution des émissions de gaz à effet de serre

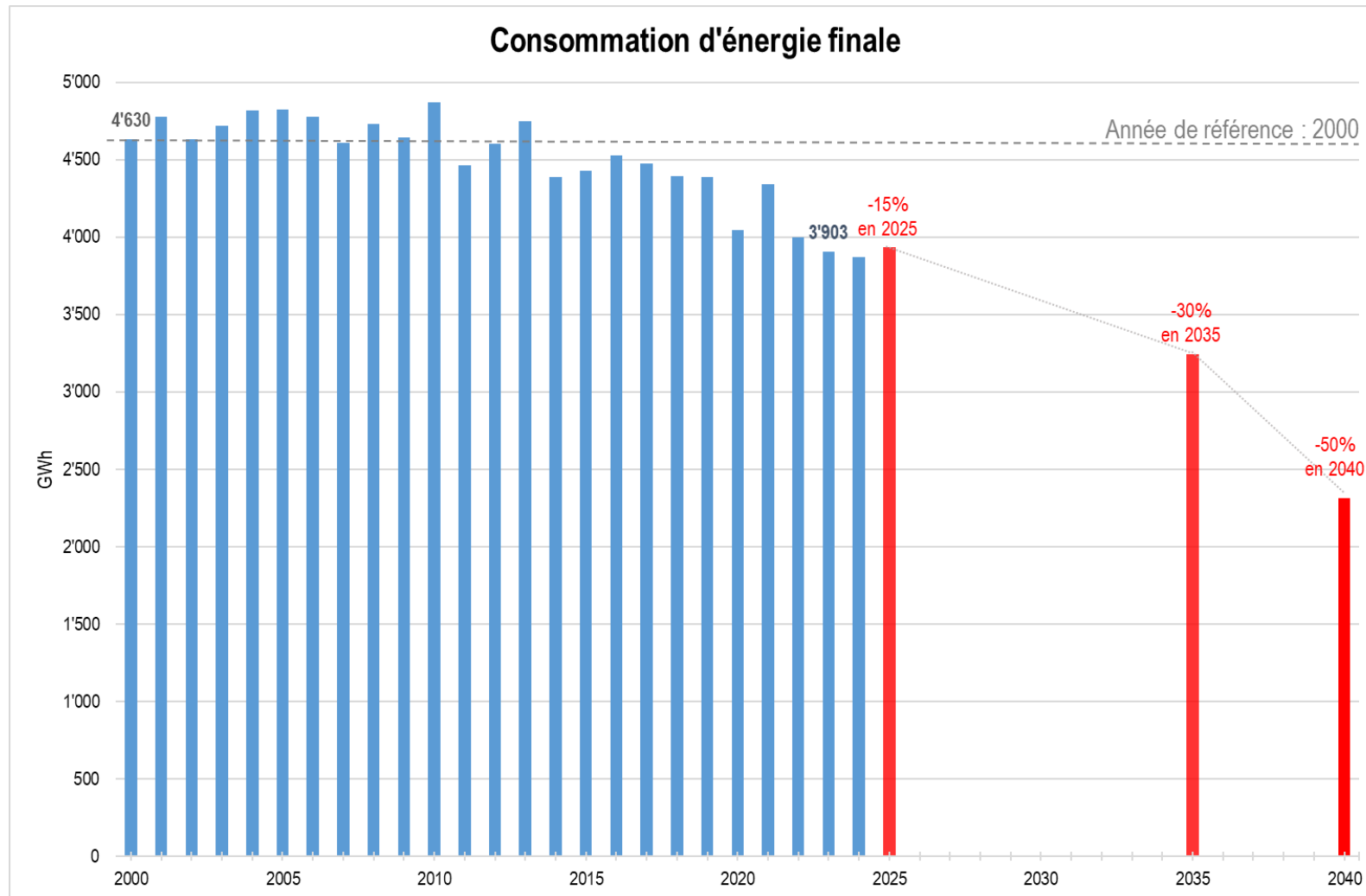
et de l'utilisation de technologies d'émission négative dans le scénario ZÉRO base, en Mt CO<sub>2</sub>-eq



## Émissions par secteur

- bâtiment: diminution de 100% jusqu'en 2050
- transports: diminution de 100% jusqu'en 2050
- industrie: diminution de 90% jusqu'en 2050

# Objectifs énergétiques et climatiques NE / 1

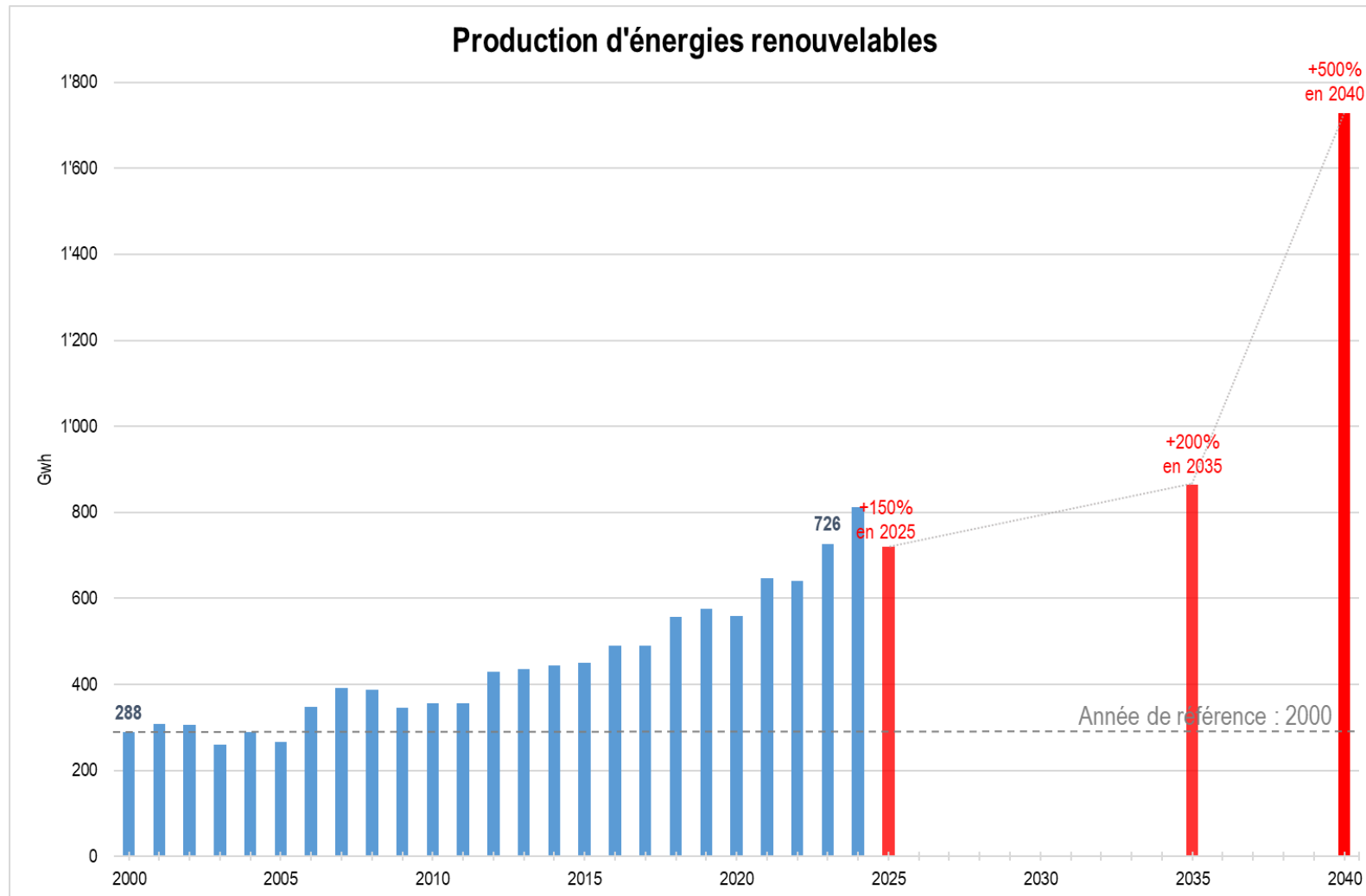


Objectifs actuels de la LCEn

→ seront mis à jour avec l'adaptation en cours de la Conception directrice de l'énergie

Divisé par 2 par rapport à 2000

# Objectifs énergétiques et climatiques NE / 2

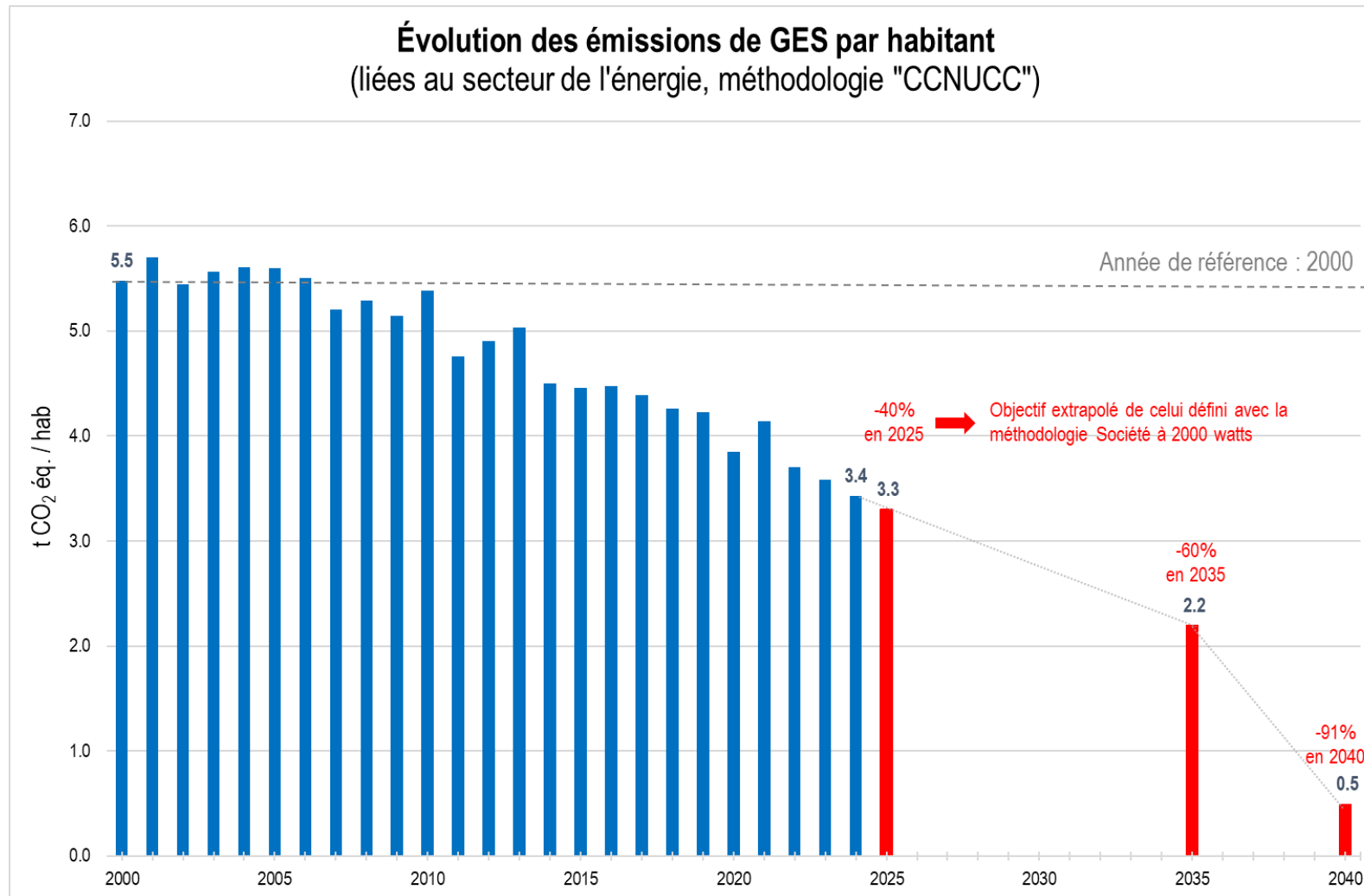


Multiplié par 6 par rapport à 2000

Objectifs actuels de la LCEn

→ seront mis à jour avec l'adaptation en cours de la Conception directrice de l'énergie

# Objectifs énergétiques et climatiques NE / 3



Objectifs actuels de la LCEn

→ seront mis à jour avec l'adaptation en cours de la Conception directrice de l'énergie

Divisé par 11 par rapport à 2000

# Plan communal des énergies et du climat

- Volet énergie obligatoire (18 réalisés, 9 en cours sur les 27 anciennes communes)
- Volet climat optionnel (2 réalisés, 2 en cours)
- Mise en œuvre et suivi en tenant compte des objectifs énergétiques et climatiques du canton
- Le processus Cité de l'énergie peut aider les communes dans leur transition vers le zéro émission nette

# Membres et Cités de l'énergie NE

- Cités de l'énergie
  - Neuchâtel (Gold)
  - Le Locle
- Membres
  - La Grande-Bérouche
  - Rochefort
  - Val-de-Travers
  - Le Landeron (en cours de certification)
  - Laténa (en cours de certification)

# Conseillers-ères Cités de l'énergie NE

- Claude Gury, CG-Energie
- Eros Gentilini, Green Vision
- Joëlle Fahrni, ÉnerGaïa
- Michaël Crottaz, Planair SA
- Noé Tallon, Planair SA

# Subventions fédérales et cantonales

- Au niveau fédéral

- Les membres de l'Association Cité de l'énergie bénéficient d'un soutien financier pour des projets innovants et reçoivent des offres pour participer aux programmes de soutien de l'Office fédéral de l'énergie

- Canton NE

- L'aide financière correspond à 50% des coûts restants hors taxes (HT) après déduction des autres subventions et aides financières, mais au maximum CHF 2'000.- pour l'état des lieux (sans certification), au maximum CHF 7'000.- pour la première certification (y compris l'état des lieux) ou au maximum CHF 4'000.- pour le réaudit



## Présentation de l'Association Cité de l'énergie et de la démarche aux communes du canton de Neuchâtel

### Pourquoi devenir une Cité de l'énergie ?

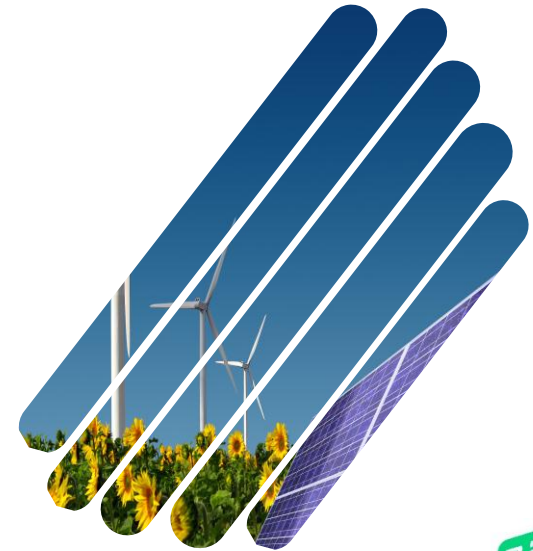
Michelle Monti, co-directrice romande de l'Association Cité de l'énergie

10 septembre 2026

# Contexte et objectifs Cité de l'énergie

## Qu'est-ce qu'une Cité de l'énergie ?

- Une CE est une commune engagée en faveur de l'utilisation efficace et raisonnée de l'énergie et des ressources, de la protection du climat, des énergies renouvelables et d'une mobilité respectueuse de l'environnement



Ensemble vers le Zéro émission nette.

# Cités de l'énergie en chiffres

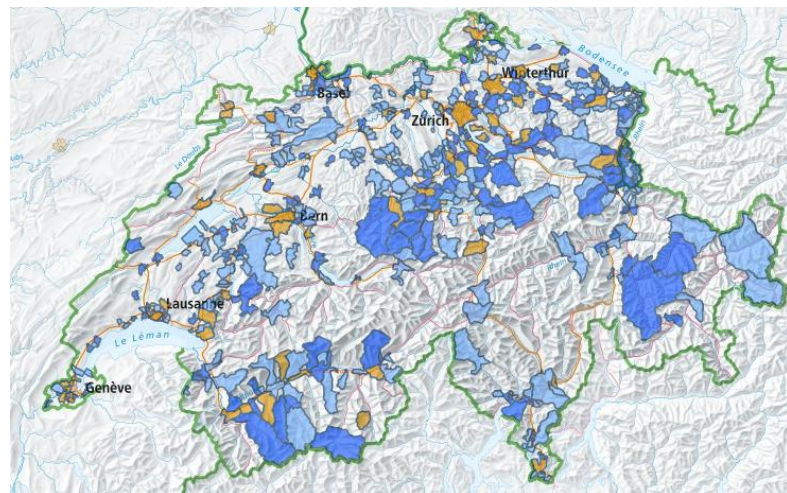


## 35 ans de Cités de l'énergie

1<sup>ère</sup> ville labellisée: Schaffhouse en 1991



- 484 villes et communes Cité de l'énergie
- 111 communes Gold - une distinction pour une politique énergétique et climatique conséquente et ambitieuse !
- Env. 60% de la population suisse vit dans une Cité de l'énergie
- Réseau d'environ 110 conseillers.ères
- 3 communes Cité de l'énergie, dont 1 avec le label Gold
- 5 communes membres de l'Association



Ensemble vers le Zéro émission nette.

# Organisation de l'Association Cité de l'énergie

## Association Cité de l'énergie : Membres

- Communes certifiées ou non certifiées Cité de l'énergie
- Conseiller.ère.s
- Autres organismes liés

## But de l'Association :

- Accompagnement des collectivités publiques dans la promotion d'une politique énergétique et climatique durable avec comme engagements une utilisation économe des ressources et la promotion des ENR.
- Elle représente les intérêts des villes et des communes suisses en matière de politique énergétique.

## Organes :

- Assemblée générale, comité directeur, secrétariat, directions régionales, commissions, organe de révision



## Processus de certification Cité de l'énergie tous les 4 ans

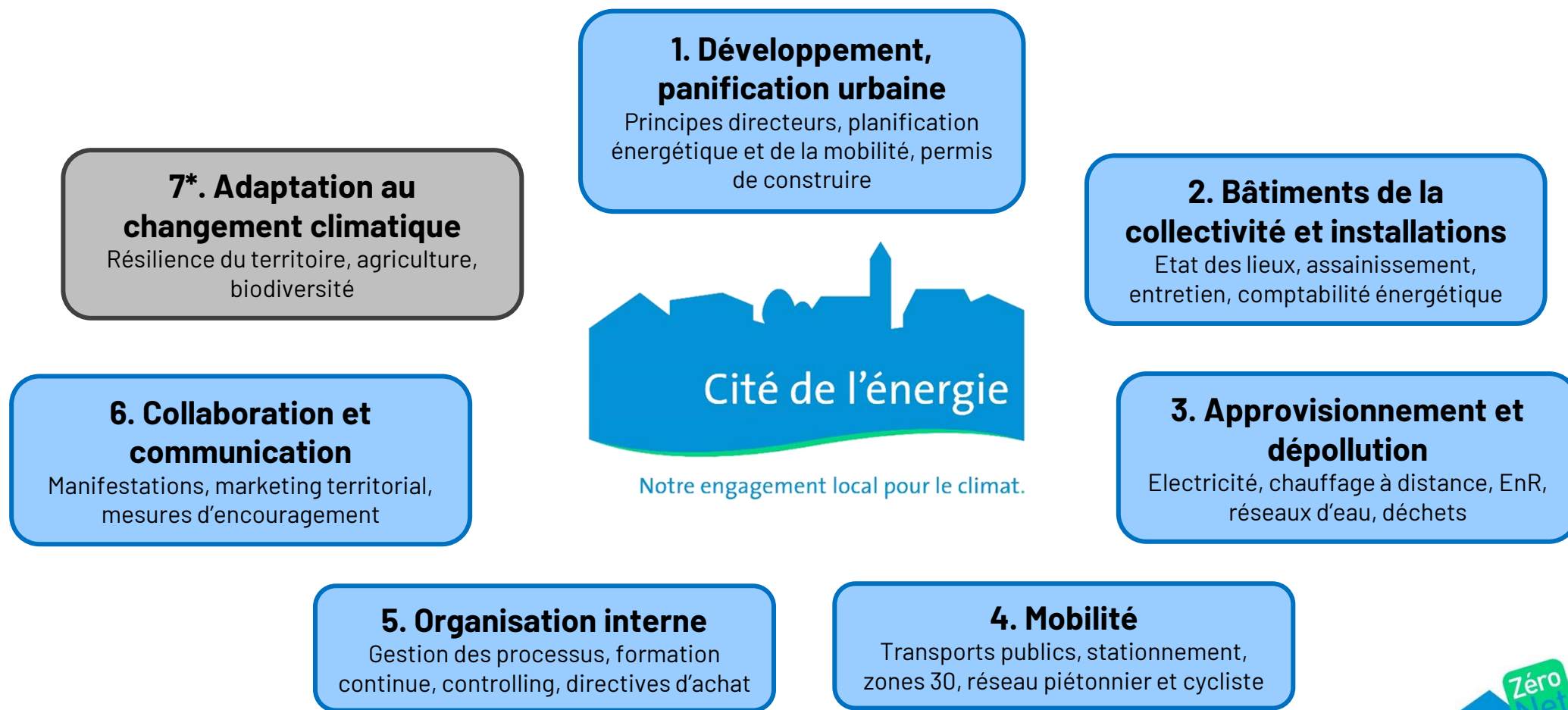


## Processus de certification Cité de l'énergie tous les 4 ans

- 50 mesures
- 500 points à 100% potentiels
- > 50% → labellisation
- >75% → label Gold



# 7 domaines de politique énergétique et climatique



\* Domaine facultatif

# Processus de certification

- **Evolutions au fil des réaudits**
  - Possibilité d'axer l'audit sur un thème (procédure optionnelle)
  - Possibilité d'utiliser l'Analyse Zéro Net, méthode basée sur l'atteinte du zéro émission net en 2050
- **Approche plus ciblée pour les petites communes**
  - Réduction du nombre de mesures à évaluer, par la réduction des points possibles :
    - 15 mesures peuvent voir leur potentiel réduit à 0
    - 6 mesures peuvent voir leur potentiel réduit partiellement
    - certaines mesures peuvent tout de même être évaluées
  - la réduction des points n'est pas obligatoire



## Adhésion individuelle ou groupée

- Pour une commune
- Pour une région
  - Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut depuis 2021
  - Agglomération de Delémont 9 communes
- Avantages
  - Labellisation groupée
  - Cotisation unique (pas besoin d'être membre individuellement)
  - Chance pour les petites communes
  - Certaines tâches effectuées par le regroupement
  - Traitement régional de certaines actions a plus de sens comme la mobilité et les programmes d'informations



# Quels avantages d'être une Cité de l'énergie



## Valeur ajoutée pour les communes

- Partage d'expérience – réseau des délégués
- Réseau de Conseillers et Conseillères formés et informés des bonnes pratiques dans des domaines qui évoluent rapidement
- Suivi et accompagnement individualisé
- Liens étroits avec les Cantons
- Accès facilité à des subventions (cantons, Confédération – SuisseEnergie pour les communes)
- Accès à des instruments et outils pour faciliter la mise en œuvre
- Valorisation de la politique énergétique et climatique de la commune
- Mise en lien des différents services
- Levier pour la prise de décision

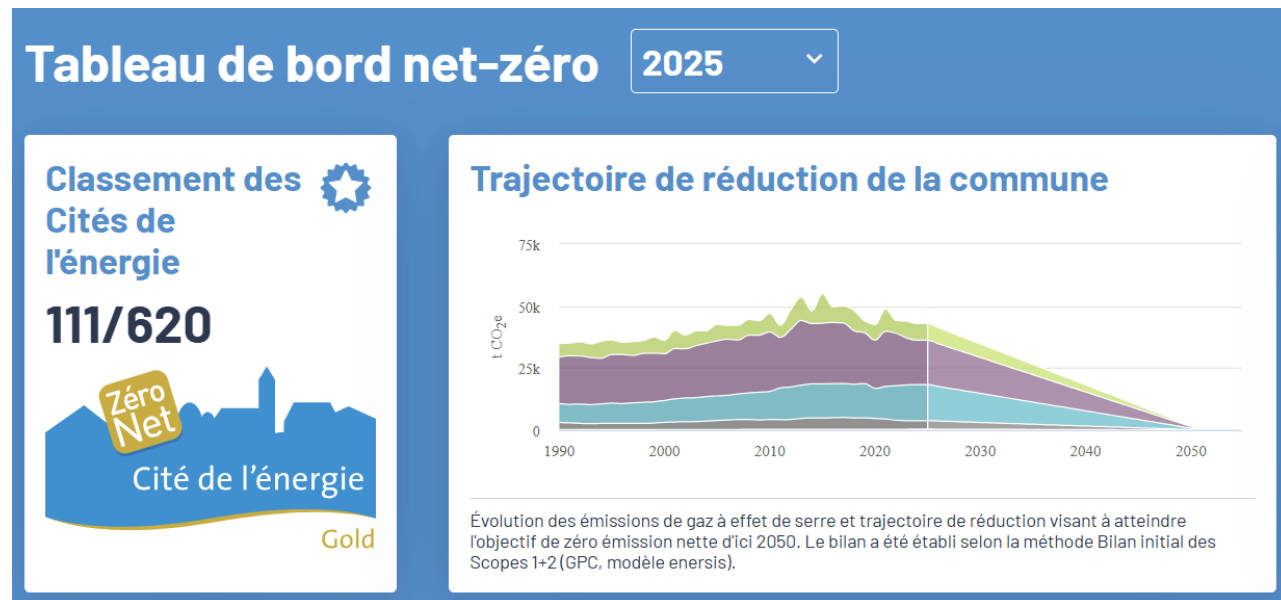


## Outils à disposition



# Le Dashboard Cité de l'énergie

- Suivi des indicateurs
- Trajectoire de réduction
- Mise à jour en partie automatique
  - 2/3 des indicateurs sont mis à jour 2 fois par ans
- Possibilité pour la commune de compléter des informations / étoffer le tableau

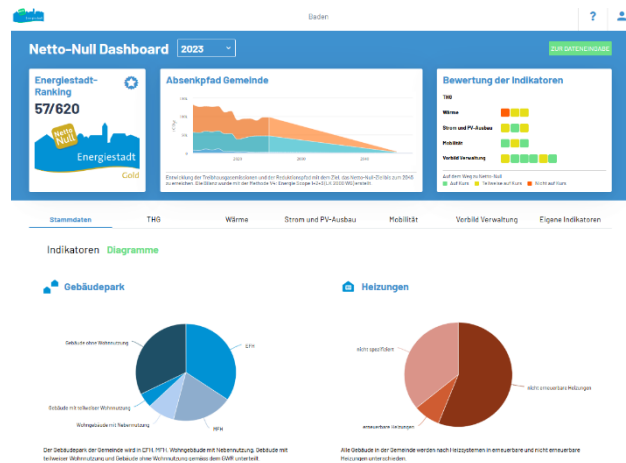


# Le Dashboard Cité de l'énergie

1. Tableau de bord de suivi centralisé
2. Interprétation simple et précise des données
3. Flexible et personnalisable
4. Gain d'efficacité grâce au traitement centralisé des données (sources Open Data)
5. Assistance : infrastructure d'assistance complète

# Le Dashboard Cité de l'énergie

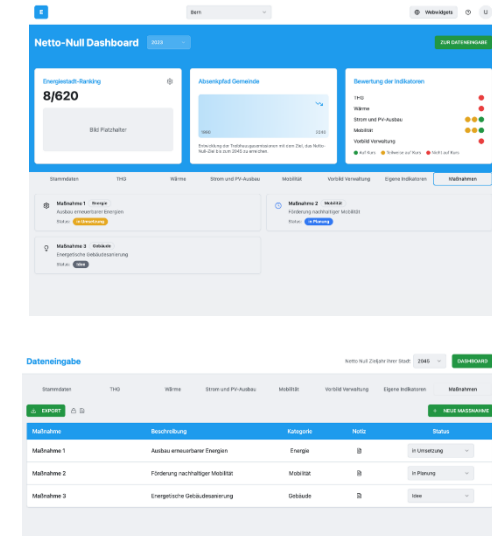
## Suivi interne



## Tableau de bord public - Communication



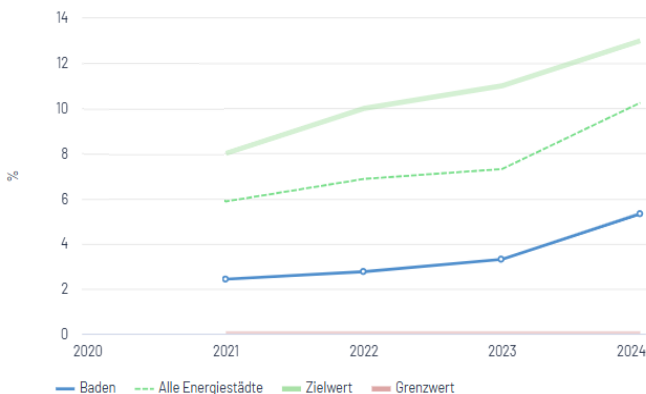
## Mise en œuvre de la surveillance : mesures



# Le Dashboard Cité de l'énergie

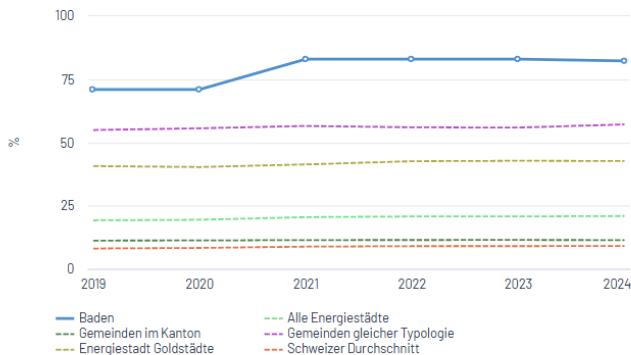
## Valeurs cibles

### Ausnutzung PV-Potential



## Analyse comparative

### ÖV Güteklasse A&B



## Par indicateur : hypothèses, forces, faiblesses



### 2.2. Erneuerbare Wärme- und Kälteversorgung (Bottom-up)

**2.2.1. Definition des Indikators**  
Der Indikator weist den Anteil der erneuerbaren Energien am Endverbrauch Wärme- und Kälte auf den gesamten Gemeindegemarkung auf.

**2.2.2. Hintergrund und Aussage des Indikators**  
Der Indikator zeigt, zu welchem Anteil die Gemeinde im Bereich Wärme- und Kälteversorgung bereits mit erneuerbarer Energie versorgt wird. Der Anteil bis zu 100 % stellt das noch zu realisierende Potenzial da in der Dekarbonisierung der Wärme- und Kälteversorgung der.

**2.2.3. Nutzen für die Gemeinde**  
Durch den Indikator erhält die Gemeinde Informationen darüber, welcher Anteil der Wärme- und Kälteversorgung bereits erneuerbar ist und wie groß der Handlungsbedarf für die Umstellung ist.

- 2.2.4. Annahmen**
- Hier wird die gesamte Wärme betrachtet, also Raumwärme (auch Raumwärme genannt) und Prozesswärme.
  - Es umfasst die leistungsbundene Wärme, sowie Einzelanlagen.
  - Strom für Wärmepumpen wird bei der Wärme angerechnet. Entsprechend wird der erneuerbare Strom für Wärmepumpen zum Anteil erneuerbare Wärme angerechnet.
  - Abwärme aus der KVA wird zu 100% als erneuerbare Wärme betrachtet.
  - Biogas: Im Sinne einer Übergangslösung wird Biogas als erneuerbare Wärme betrachtet.

### 2.2.5. Berechnungsmethode

Eingabe durch die Gemeinde

Formel:  $\text{Wert} = \frac{\text{Erneuerbare Wärme} + \text{Strom} \times \text{angewandter Koeffizient}}{\text{Gesamter Endverbrauch} + \text{Strom} \times \text{angewandter Koeffizient}} \times 100$

Hinweis zum EMT: Der bisherige Hauptindikator im EMT «Anteil Wärme/Kälte aus Erneuerbaren am Endverbrauch Wärme/Kälte» weicht in der Berechnung ab. Neu wird die Abwärme der KVA als 100% erneuerbare Wärme betrachtet (bisher nur zu 50%).

### 2.2.6. Datengrundlage

| Daten               | Quelle   | Qualität        | Erhebungsfrequenz | Kommentar |
|---------------------|----------|-----------------|-------------------|-----------|
| Erneuerbare Energie | Gemeinde | Unterschiedlich | Unterschiedlich   |           |

### 2.2.7. Stärken und Schwächen

#### Stärken

- Zentrales Indikator für die Dekarbonisierung des Sektors Wärme und Kälte, welcher oft einer der Hauptquellen für Treibhausgasemissionen in der Gemeinde ist.
- Der Indikator spiegelt in der Regel das bisherige Handeln und die umgesetzten Projekte wider.
- Sicht Gesamtheit des Potentials der.

#### Schwächen

- Datenreife von unterschiedlicher Qualität und aus unterschiedlichen Tools.
- Einfluss von grossen Gebäuden/Vlagen auf Indikator sehr hoch.
- Aufwand für Datenerhebung.

# Outils Cité de l'énergie



Version février 2022

Association Cité de l'énergie

**Boîte à outils  
Mobilité piétonne**





État : février 2022

**Diagnostic communication dans une  
Cité de l'énergie**

Où en est votre Cité de l'énergie en matière de communication ?  
Faites un autodiagnostic et découvrez là où vous avez un potentiel de progression.



Standard Bâtiments 2025  
Objectif Zéro Net



Energie et environnement : deux paradigmes essentiels dans l'approche des projets immobiliers des secteurs public et parapublic, la vente et la cession de biens-fonds en droit de superficie, l'aménagement de quartiers et les plans d'affectation spéciaux.

**Objectifs du Standard Bâtiments**  
Le Standard Bâtiments 2025 constitue un pas décisif vers les objectifs climatiques et énergétiques que le Suisse s'est fixés. Sa vocation programmatique réside dans les labels et des standards largement reconnus dans les bâtiments, tout en étant innovant par son thème des collectivités doit être étudié sous l'angle de la responsabilité sociale Standard Energie, le Standard de la construction durable Suisse 2020 Bâtiments ou la norme SIA 2050 « La voie du climat ». Bien des fois, l'effet de synergie est le guide de vie des bâtiments – voire selon les standards « Mesures Quartier » ou « SMIQ – Quartier » lorsqu'il s'agit de projets de quartiers.

**Champ d'application**  
Les maîtres d'ouvrage publics ou soutenus par les pouvoirs publics selon le droit d'obligation à passer. Le Standard Bâtiments 2025 formule à cet effet les lignes directrices applicables aux :

projets de construction publics et parapublics. Les autorités sont invitées à le combiner avec d'autres, en totalité ou par options (Bâtiments 2025) à la voie du climat 2020. Le Standard Bâtiments sert de référentiel non seulement pour les Cités de l'énergie, mais aussi pour toutes les communes ou organismes intéressés. Les autorités sont également invitées à s'y référer en matière de planification énergétique (SME) à la voie du climat 2020, dans le cadre du développement de quartiers, de plans d'affectation spéciaux ainsi que de la vente ou de la cession de biens-fonds en droit de superficie.

**Exemples de pouvoirs publics**  
Le Standard Bâtiments 2025 se base sur le standard Bâtiments 2010 (février 2020). Il définit les mandats à attribuer aux villes et aux communes d'assurer leur rôle d'obligation au long terme, par des législations cantonales sur l'énergie. Ses recommandations s'articulent en six volets.





Mon profil Espace membres Recherche DE FR IT Menu

Aides à la mise en œuvre

**Aides à la mise en œuvre**

Bienvenue dans l'espace membre protégé de Cité de l'énergie. Vous trouverez ici toutes les informations et les outils pertinents dont vous avez besoin en tant que Cité de l'énergie.

L'essentiel en bref Fonctions et éléments du site internet

Not-cité

Domaine thématique

Contenu

Destination

Région

Type d'espace

Tags

Adaptation au climat Emissions nulles Sobriété Comptabilité énergétique Electricité Chauffage Gaz Eau et deux usages Eclairage Efficacité Énergie grise Espaces verts et ouvertures Déchets Planification énergétique Gestion de la mobilité Transports publics Mobilité électrique Mobilité douce Rénouveau Organisation Coopération Collaboration régionale Communication Promotion Achats Concilio Économie d'énergie Ecoles Petites communes

Visualiser 233 illustrations



schweizer energie partners



Guide pour les communes

**Mise en œuvre  
de la planification  
énergétique**





european energy award



energieschweiz  
Unter Engagement, unter Zukunft.

**Standard Achats responsables 2021**

Directives pour des achats communaux durables

Version : janvier 2021





Version du 10.2.2021

Association Cité de l'énergie

**Boîte à outils « Zéro émission  
nette pour les Cités de l'énergie »**





Introduction Choisir des lieux Définir le climat Définir l'impact énergétique

## Boîte à outils Énergie solaire

L'énergie solaire a le vent en poupe et les villes et communes ont un rôle clé à jouer dans ce domaine. Elles peuvent montrer l'exemple en installant des panneaux solaires sur les parcs immobiliers communaux tout en créant de bonnes conditions-cadres pour les entreprises locales et les citoyens. Cette boîte à outils fournit des instructions à ce sujet.



## Martigny - Engagement des écoles pour la transition énergétique

En savoir plus →

# Association Cité de l'énergie

## **Direction romande de l'Association Cité de l'énergie**

Michelle Monti et Martine Plomb

079 279 41 83 et 079 505 77 73

[direction.romande@citedelenergie.ch](mailto:direction.romande@citedelenergie.ch)

[www.energiestadt.ch](http://www.energiestadt.ch)



Ensemble vers le Zéro émission nette.



COMMUNE DE  
VAL-DE-TRAVERS



COMMUNE DE  
VAL-DE-TRAVERS

## EXPÉRIENCE D'UN MEMBRE CITÉ DE L'ÉNERGIE

Service de l'énergie et de la mobilité

# EXPÉRIENCE D'UN MEMBRE CITÉ DE L'ÉNERGIE

## Sommaire

- Résumé de la visite du Chauffage à distance de Couvet
  - Informations techniques réseau
  - Evolution du nombre de clients et de la vente de chaleur
  - Informations financières
  - Projet d'Extension
- Expérience d'un membre Cité de l'énergie
  - Contexte énergétique
  - Plan Communal des énergies - Lignes directrices
  - Lignes directrices du PCEn – Lien avec le catalogue Cité de l'énergie
  - Indicateurs
  - Pourquoi nous ne cherchons pas le label « Cité de l'énergie »

# CHAUFFAGE À DISTANCE DE COUVET

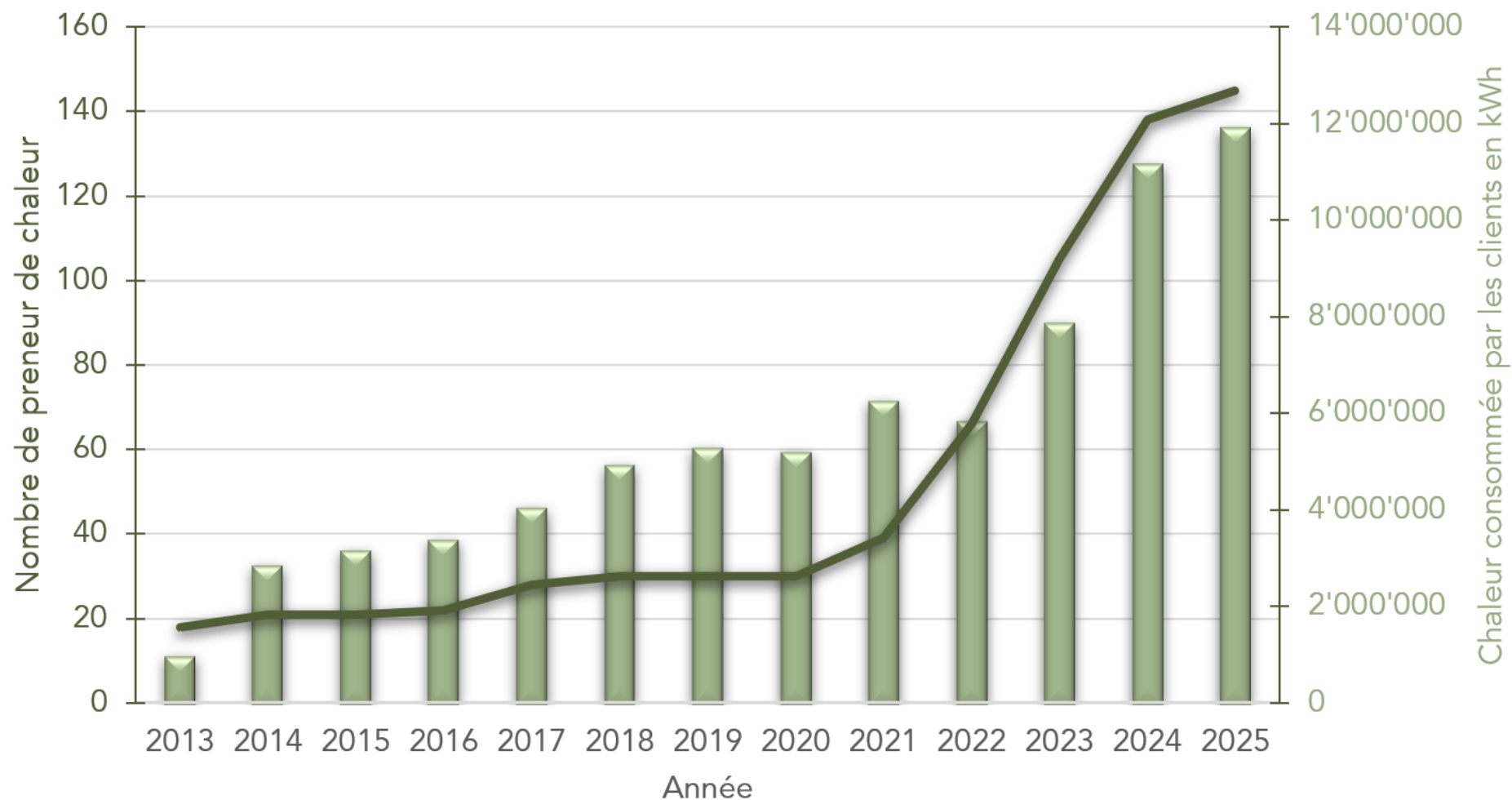
## Informations techniques réseau (fin 2025)

- Nombre de bâtiments raccordés: 145
- Longueur du réseau (fouilles): 9'038 m
- Puissance contractuelle (clients): 6'080 kW
- Vente de chaleur (2025) : 12 GWh
- Part énergie bois: 95%
- CO<sub>2</sub> économisé (selon KBOB 2022): ~4'000 tCO<sub>2</sub> /an



# CHAUFFAGE À DISTANCE DE COUVET

## Evolution du nombre de clients et de la vente de chaleur

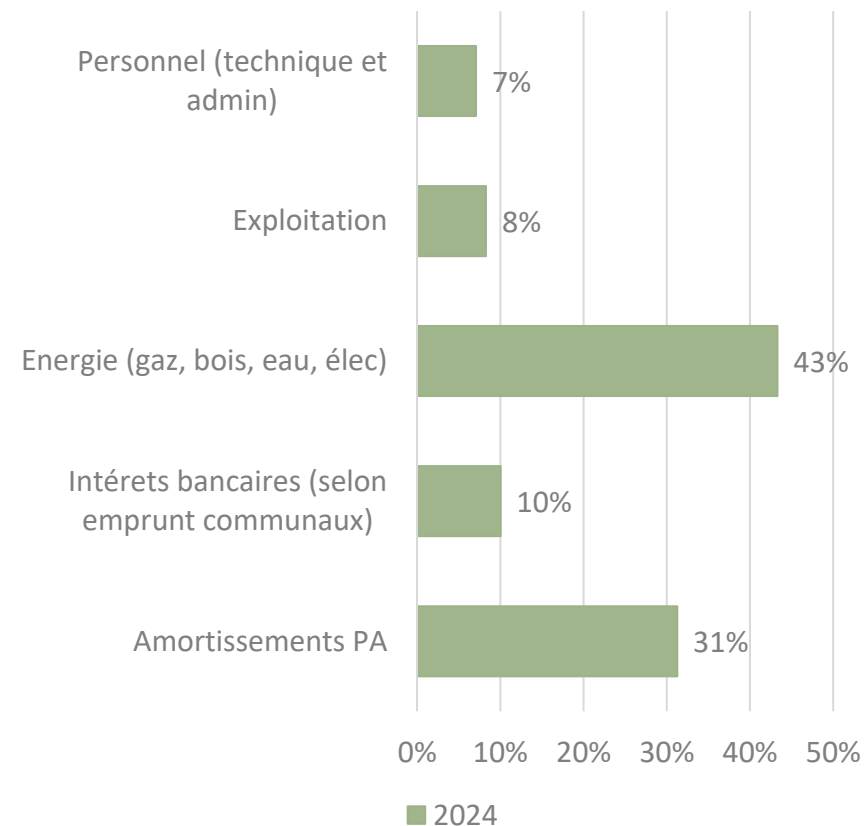


# CHAUFFAGE À DISTANCE DE COUVET

## Informations financières

- Modèle communal → Compte autoporteur
- Prix de vente de la chaleur 13.5 cts/kWh TTC
- Investissement (crédits) : Total 19'000'000.- TTC
  - 2012 : 5'000'000.- TTC (construction)
  - 2020 : 13'950'000.- TTC (extension)

## Décomposition du prix de l'énergie selon charges [%]



# CHAUFFAGE À DISTANCE DE COUVET

## Projet d'Extension

- Extension du réseau
  - Sud de l'Areuse (St-Gervais / Midi)
  - Rue de la Flamme jusqu'à la piscine des Combes
- Création d'une nouvelle chaufferie sur le site Dubied
- 40 à 50 clients supplémentaires à horizon 2030

# EXPÉRIENCE D'UN MEMBRE CITÉ DE L'ÉNERGIE

## Contexte énergétique

- Commune rurale issue de la fusion de 9 anciennes communes
- Territoire vaste et habitat relativement dispersé
- Parc immobilier ancien
- Forte dépendance aux énergies fossiles pour le chauffage et la mobilité
- Ressources renouvelables locales intéressantes (bois, eau, vent, ...)
- Objectifs communaux à l'horizon 2040 selon PCEn
- Membre cité de l'énergie depuis le 12 janvier 2011

# EXPÉRIENCE D'UN MEMBRE CITÉ DE L'ÉNERGIE

## Plan Communal des énergies - Lignes directrices

- Axe 1 : Démontrer la faisabilité des mesures par l'exemplarité de la commune
- Axe 2 : Assainissement, promotion des énergies renouvelables et efficacité énergétique sur le territoire
- Axe 3 : Promouvoir la production d'énergie électrique renouvelable sur le territoire
- Axe 4 : Développer une mobilité durable
- Axe 5 : Mettre en place d'une gouvernance adaptée aux enjeux

# EXPÉRIENCE D'UN MEMBRE CITÉ DE L'ÉNERGIE

## Lignes directrices du PCEn – Lien avec le catalogue Cité de l'énergie

- Exemple pour l'Axe 1 : Démontrer la faisabilité des mesures par l'exemplarité de la commune
  - Comptabilité énergétique
    - <https://www.energiestadt.ch/fr/catalogue-cite-de-lenergie/batiments-et-installations-communales-60.html>
- Exemple pour l' Axe 4 : Développer une mobilité durable
  - <https://www.energiestadt.ch/fr/catalogue-cite-de-lenergie/mobilite-64.html>

# EXPÉRIENCE D'UN MEMBRE CITÉ DE L'ÉNERGIE

## Indicateurs

- Remplacement des chauffages

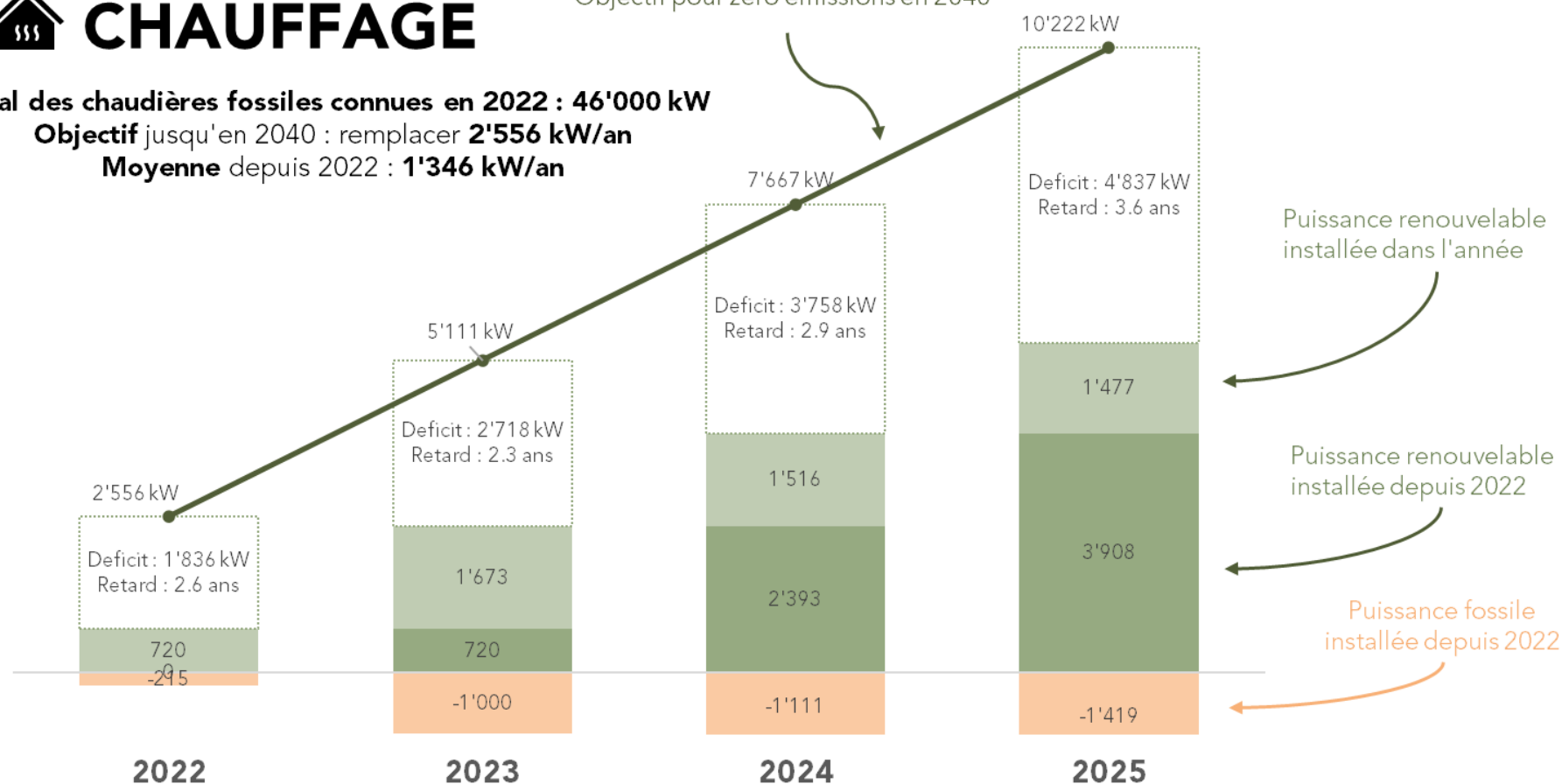
### CHAUFFAGE

Total des chaudières fossiles connues en 2022 : 46'000 kW

Objectif jusqu'en 2040 : remplacer 2'556 kW/an

Moyenne depuis 2022 : 1'346 kW/an

Objectif pour zéro émissions en 2040



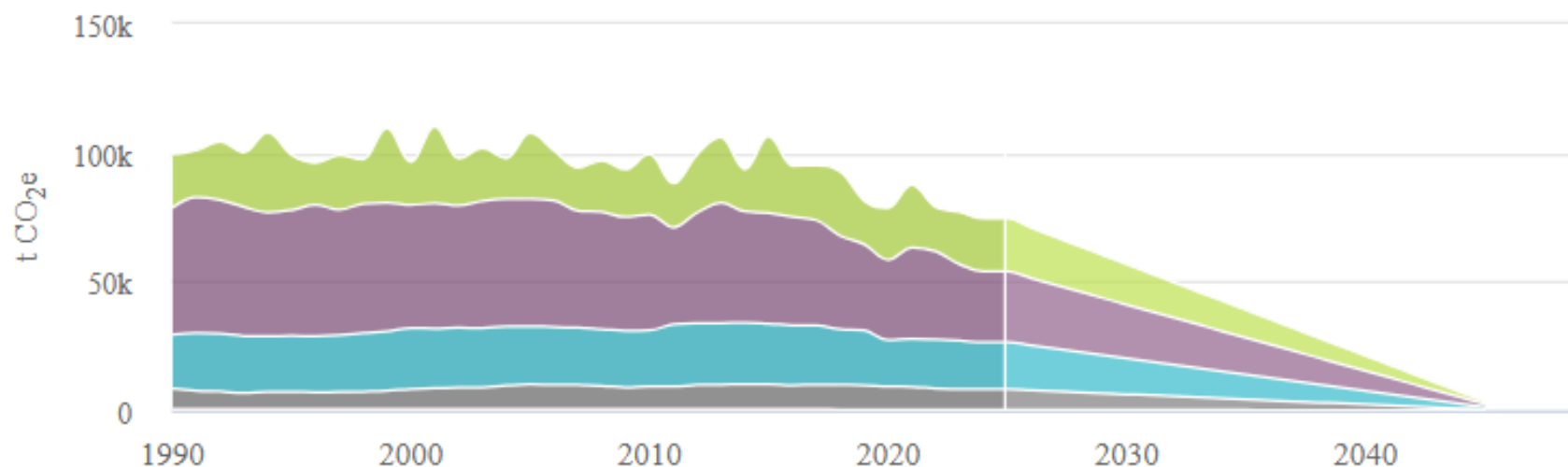


# EXPÉRIENCE D'UN MEMBRE CITÉ DE L'ÉNERGIE

## Indicateurs

- Tableau de bord net-zéro <https://dashboard.energiestadt.ch/>

## Trajectoire de réduction



Évolution des émissions de gaz à effet de serre et trajectoire de réduction visant à atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2045. Le bilan a été établi selon la méthode Bilan initial des Scopes 1+2 (GPC, modèle enersis).

# EXPÉRIENCE D'UN MEMBRE CITÉ DE L'ÉNERGIE

## Pourquoi nous ne cherchons pas le label « Cité de l'énergie »

- Ce que le label apporte
  - cadre méthodologique
  - évaluation externe (Audit)
  - Visibilité
  - reconnaissance politique
- Pourquoi nous ne le recherchons pas actuellement
  - ressources administratives supplémentaires
  - volonté de concentrer le personnel sur la mise en œuvre
  - Lignes directrices existantes selon PCEn (fiches de mesure)
  - priorité donnée aux projets concrets
- Ce que nous conservons malgré tout
  - Planification
  - objectifs à long terme (2040)
  - suivi des actions
  - échange avec les autres communes

MERCI  
DE VOTRE ATTENTION

VAL-DE-TRAVERS.CH

# LATÉNA

Cité de l'énergie  
Motivations de Laténa  
10 septembre 2026

# 1. Une trajectoire commune

- Harmoniser les pratiques des anciennes communes
- Donner une direction claire à notre politique énergétique
- Rendre nos actions cohérentes, lisibles et mesurables

## 2. Une amélioration continue

- Valoriser les actions et projets déjà réalisés
- Mettre en œuvre un plan d'action sur quatre ans
- Bénéficier d'un suivi annuel et mesurer les progrès lors de l'audit

### 3. Des bénéfices concrets

- Pragmatique — coordonner les services et les priorités
- Politique — rendre notre engagement visible et crédible
- Financier — accéder aux soutiens et aux bonnes pratiques

## 4. Le coût de la démarche

- Honoraires externes : environ 19 500 francs HT
- Subvention cantonale attendue : 7 000 francs
- Coût net estimé pour la commune : environ 12 500 francs HT
- Suivi interne : environ 60 heures

# 5. Notre motivation

- Donner un cadre commun à nos projets
- Concentrer les moyens sur les priorités
- Mesurer les résultats et progresser durablement

# Rencontre-énergie du 10 septembre 2026 à Couvet

## Liste des présences

| Titre                                                      | Nom        | Prénom    | Commune / Entreprise                                 | Fonction                           | Adresse                           | NPA  | Lieu       |
|------------------------------------------------------------|------------|-----------|------------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|------|------------|
| <b>Communes</b>                                            |            |           |                                                      |                                    |                                   |      |            |
| Monsieur                                                   | Pagani     | Fabio     | Boudry                                               | Responsable travaux publics        | Routes des Addoz 68               | 2017 | Boudry     |
| Monsieur                                                   | Amez-Droz  | Laurent   | Laténa                                               | Conseiller communal                | Rue Auguste-Bachelin 4            | 2074 | Marin      |
| Monsieur                                                   | Jobin      | Guillaume | Laténa                                               | Délégué à l'énergie                | Rue Auguste-Bachelin 4            | 2074 | Marin      |
| Monsieur                                                   | Benagli    | Stefano   | Neuchâtel                                            | Délégué à l'énergie                | Faubourg du Lac 3                 | 2000 | Neuchâtel  |
| Monsieur                                                   | Nwatchock  | David     | Neuchâtel                                            | Responsable énergie des bâtiments  | Faubourg de l'Hôpital 4           | 2000 | Neuchâtel  |
| Monsieur                                                   | Coulet     | Frédéric  | Val-de-Ruz                                           | Délégué à l'énergie                | Rue de l'Épervier 4               | 2053 | Cernier    |
| Monsieur                                                   | Bertschy   | Damien    | Val-de-Travers                                       | Délégué à l'énergie                | Grand-Rue 38                      | 2108 | Couvet     |
| Monsieur                                                   | Sivignon   | Eric      | Val-de-Travers                                       | Conseiller communal                | Grand-Rue 38                      | 2108 | Couvet     |
|                                                            |            |           |                                                      |                                    |                                   |      |            |
| <b>Autres personnes, entreprises et services de l'État</b> |            |           |                                                      |                                    |                                   |      |            |
| Madame                                                     | Bataillard | Danaé     | Cellule développement durable et climat (CDDC)       | Collaboratrice scientifique climat | Rue de la Collégiale 12 (Château) | 2000 | Neuchâtel  |
| Monsieur                                                   | Gury       | Claude    | CG-Energie                                           | Conseiller Cité de l'énergie       | Rue des Foyards 11                | 2900 | Porrentruy |
| Madame                                                     | Monti      | Michelle  | Direction romande de l'Association Cité de l'énergie | Co-directrice                      | Route des Bois 6                  | 1313 | Ferreyres  |

# Rencontre-énergie du 10 septembre 2026 à Couvet

## Liste des présences

| Titre                          | Nom       | Prénom   | Commune / Entreprise                              | Fonction                                      | Adresse           | NPA  | Lieu              |
|--------------------------------|-----------|----------|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------|------|-------------------|
| Madame                         | Fahrni    | Joëlle   | ÉnerGaïa                                          | Conseillère Cité de l'énergie                 | La Corbatière 192 | 2314 | La Sagne          |
| Monsieur                       | Gentilini | Eros     | Green Vision                                      | Auditeur et conseiller Cité de l'énergie      |                   | 2525 | Le Landeron       |
| Monsieur                       | Erbeau    | Nicolas  | Planair SA                                        | Directeur adjoint Territoire                  | Rue Galilée 6     | 1400 | Yverdon-les-Bains |
| Monsieur                       | Tallon    | Noé      | Planair SA                                        | Conseiller Cité de l'énergie                  | Rue Galilée 6     | 1400 | Yverdon-les-Bains |
| Monsieur                       | Giamboni  | Stefano  | Service de l'énergie et de l'environnement (SENE) | Ingénieur                                     | Rue du Tombet 24  | 2034 | Peseux            |
| Monsieur                       | Michaud   | Steeve   | SENE                                              | Responsable gestion énergétique des bâtiments | Rue du Tombet 24  | 2034 | Peseux            |
| Monsieur                       | Porret    | Gregory  | SENE                                              | Chargé de projets                             | Rue du Tombet 24  | 2034 | Peseux            |
|                                |           |          |                                                   |                                               |                   |      |                   |
| Communes et personnes excusées |           |          |                                                   |                                               |                   |      |                   |
| Commune                        |           |          | Le Locle                                          |                                               |                   |      |                   |
| Madame                         | Urso      | Fathen   | Boudry                                            |                                               |                   |      |                   |
| Monsieur                       | Donner    | Philippe | Milvignes                                         |                                               |                   |      |                   |
|                                |           |          |                                                   |                                               |                   |      |                   |